

AMEUBLEMENTS DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00;	1 an, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 43.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 48.00;	— 90.00
Guine Vostale; Tarif A.....	— 33.00;	— 70.00;	— 140.00
Tarif B.....	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 & 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 18.66. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE..... 8, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
MOUSKON..... 103, rue de la Station, Tél. 3.44.

EXCELSIOR
Les réputées bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie
DE LILLE

Un grand discours politique du Président du Conseil M. Pierre Laval expose la situation de la France à l'intérieur et à l'extérieur

UN SÉRIEUX AVERTISSEMENT : LA LIMITE DES CHARGES PUBLIQUES EST ATTEINTE

« Il est une réforme urgente à accomplir, celle de notre esprit public... Notre pays n'impose trop souvent comme des lois à ses représentants que de servir des intérêts particuliers... »

La Courneuve, 3 mai. — M. Pierre Laval, a présidé aujourd'hui une grande manifestation politique. Il a prononcé un important discours pendant le déjeuner servi dans les salons de l'ancien champ de courses, déjeuner auquel assistaient plus de 2.000 convives.

On avait compté, cette nuit, après 23 h., au chemin de Marville à Saint-Denis, des fils téléphoniques récemment installés et qui passaient par le champ de courses de la Courneuve. Cette ligne était réservée aux journaux pour la transmission de leurs comptes rendus du banquet, mais les lignes ont été réparées.

La grande salle où est la table d'honneur est magnifiquement décorée de drapeaux, de palmes vertes et de fleurs.

Au dessert, après plusieurs autres discours, M. Foulon, sous-secrétaire d'Etat, remercie les organisateurs du banquet, puis il fait un portrait vivant applaudi du président du Conseil.

M. Pierre Laval, dit-il, a refusé d'être président du Conseil sans le concours de son ami André Tardieu. Toute la salle se lève d'un mouvement



M. PIERRE LAVAL

sponané d'enthousiasme et acclame M. Tardieu jusqu'à ce qu'il ordonne son retrait de la scène. M. Tardieu et M. Laval se donnent l'accolade, ce qui provoque un véritable délire d'enthousiasme pendant de longues minutes.

Discours de M. Laval

M. Laval a raconté tout d'abord les débuts de son Ministère, en pleine discussion budgétaire, et dans des séances multiples, au prix d'un effort sans précédent, dans nos années parlementaires, le Gouvernement a pu dans les délais impartis, accomplir une de ses tâches essentielles: si le budget n'avait pas été voté en temps utile, seraient restés en suspens l'examen et le vote de projets importants que le Parlement aura désormais le loisir de mettre à son ordre du jour.

Nos Conseils municipaux et nos Conseils généraux apparaissent dans les budgets qu'ils votent souvent pénétrés et avisés. Serait-ce que placés sous un contrôle plus direct leurs élus, ils comprennent davantage la nécessité de ne pas imposer des charges trop lourdes et de se montrer économes des deniers du contribuable?

Ce qui est vrai dans la limite de la commune devant être pour l'ensemble du pays. Dans son ordre et dans son principe, le Parlement devant servir de contrôle et de frein aux dépenses publiques, mais nos maîtres ont été.

Suivent nos débats: vous constatez que le Gouvernement, à tout instant est contraint de s'opposer à l'initiative de certaines dépenses. Chaque année nous voyons revenir le cortège étonnant de tous ceux qui attendent de l'Etat un nouvel effort pour améliorer leur situation.

Il est juste de reconnaître que les représentants qui proposent ces dépenses ont bien servi l'intérêt du pays. Comment pourrait-il être autrement? des lignes, des associations, des syndicats s'organisent chaque jour pour réclamer des avantages particuliers.

UN AVERTISSEMENT: LA LIMITE DES CHARGES PUBLIQUES EST ATTEINTE

« On a souvent parlé de la nécessité de moderniser notre appareil administratif et de réaliser la réforme de l'Etat. Je n'y contredis point. Mais il est une réforme, à mon sens plus nécessaire, plus urgente, hélas, plus difficile: celle de notre esprit public. Notre pays choisit librement ses représentants et ne leur impose trop souvent comme discipline que de servir des intérêts particuliers. Chaque corporation croit avoir des droits à affirmer. La somme de ces revendications n'exprime pourtant pas l'intérêt de la collectivité.

« La limite des charges que les pouvoirs publics peuvent fixer est atteinte, sinon dépassée. Le ralentissement actuel des affaires qui se relie à la crise mondiale commande, plus que jamais, la prudence. Il nous est interdit de prendre toute mesure qui, dans une succession incohérente d'exécutions, de subventions et d'allocations, pourrait nous mener vers le défilé.

« Une seule exception pouvait être admise, celle qui concerne la dette contractée à l'égard des victimes de la guerre. En augmentant de 680 millions le budget des pensions, le Gouvernement et le Parlement ont tenu à donner, aux anciens combattants, un nouveau témoignage de gratitude. Mais cette mesure était faite, comme chef de Gouvernement, je n'hésite pas à déclarer que si l'opinion publique ne réagit pas contre les méfaits qui permettent et encouragent ces réclamations incessantes, nous connaîtrons encore des jours difficiles.

ENVISAGEONS L'AVENIR AVEC CONFIANCE

M. Laval rappelle les heures sombres de 1926.

« L'équilibre du budget, l'amortissement régulier de notre dette constituée par nos emprunts, l'avenir de notre pays, nous poursuivront d'aujourd'hui avec confiance.

L'OUTILLAGÉ NATIONAL

Des salaires à cinquante mille ouvriers

« Le programme d'outillage national a été préparé, dès 1929, par mon ami André Tardieu, doit accroître l'activité du pays et alléger la crise dans une large mesure. Les circonstances n'ont pas permis le vote du projet dans son intégralité. Mais, au moment où le chômage nous contiguait à voter et à organiser les secours, j'ai pensé qu'il était non moins urgent de voter des lois de conserver des ressources permettant l'organisation d'un travail.

M. MAGINOT PRÉSIDENT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MEUSE

Bar-le-Duc, 3 mai. — En l'absence du président M. Raymond Poincaré, qui ne quittera Paris que plus tard, c'est M. André Maginot, ministre de la Guerre, député de Bar-le-Duc, premier vice-président, qui ouvrira, lundi, à 14 heures, la session du Conseil général de la Meuse.

La fête nationale polonaise a été célébrée avec éclat à Roubaix



AU MONUMENT AUX MORTS. — En médaillon: M. KULISHNEZ DÉPOSANT UNE GERBE DE FLEURS (Photo J. de R.)

Le centenaire de l'enseignement libre célébré à Paris

Un discours du général de Castelnau

Paris, 3 mai. — Pour commémorer le centenaire de l'enseignement libre, une messe solennelle en musique a été célébrée, ce matin, à 11 h. 15, en l'église métropolitaine de St-Denis de Paris.

Après la messe, un banquet a eu lieu au Palais des Congrès, à la porte de Versailles.

Le docteur Luther, président de la Banque d'Empire, contre le paiement des réparations

Berlin, 3 mai. — Parlant à Luxembourg au congrès international des Rotary-Club, des problèmes économiques, sociaux et culturels actuels, le président de la Banque d'Empire, docteur Luther, a fait quelques déclarations concernant le problème des réparations.

LA RÉPONSE ITALIENNE AUX DERNIÈRES PROPOSITIONS FRANÇAISES

Paris, 3 mai. — On eût pu croire que dans la réponse italienne aux dernières propositions françaises qui sera remise lundi au Gouvernement français, le Gouvernement italien exprime l'opinion que les propositions françaises constituent un changement et non une interprétation de l'accord naval conclu le 1er mars entre les trois pays.

M. Loniewski, chargé de mission dans l'Océan Indien, a planté le drapeau français sur les îles Crozet

Marseille, 3 mai. — Par le Bernardin de Saint-Pierre est arrivé de Madagascar, M. Loniewski, directeur des domaines de Madagascar et des dépendances. M. Loniewski, qui avait été récemment chargé de mission par le Gouvernement français, a déclaré que bien que la France ait pris possession en 1772 de l'archipel Crozet, situé à 2.700 kilomètres environ à l'est de Madagascar, cette colonie française n'occupait ces îles qu'il y avait, sans un centre intéressant pour la pêche à la baleine et la chasse aux pingouins.

La poétique journée de l'Enfance à Forest-sur-Marque



QUELQUES GROUPES DU CORTÈGE ENFANTIN (Photo J. de R.)

Le Congrès régional de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique s'est tenu dimanche, à Hazebrouck

SOUS LE SIGNE DU CENTENAIRE

Le Congrès régional de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique s'est tenu dimanche, à Hazebrouck, sous le signe du centenaire.

Poursuivant l'œuvre commencée il y a cent ans par Montalembert, Lacordaire et De Cou, les Amicales catholiques ont tenu à consacrer une grande manifestation à la mémoire de ces fondateurs.

Cette Journée acquiert cette année une importance particulière. Il y a, en effet, cent ans — le 3 mai 1831 — que s'ouvrit, à Paris, une école libre.

En attendant que dans les écoles libres, les Amicales de l'Enseignement catholique aient pour la liberté de l'enseignement et France la première à manifester une telle lutte qui ne semble pas près de finir.

Dans toute la France, à l'heure actuelle, on s'efforce de faire cette liberté et les victoires successivement obtenues.

Trois noms sont sur toutes les lèvres: Montalembert, Lacordaire et De Cou. Les élèves de ces écoles ont été à l'honneur.

LA MESSIE DU CONGRÈS

« L'Église de la saine doctrine, le congrès s'est ouvert à Hazebrouck, à 10 heures, dans la salle des fêtes de la rue de Clouche, sous la présidence de M. le cardinal Liénart, assisté de M. Henry Pompin, président général de la Fédération des Amicales, et de M. le chanoine Courtois, directeur de l'Enseignement catholique de l'Artois.

Après un mot de bienvenue de M. Coussolle, président diocésain de Lille, M. Pierre Ganne, secrétaire général de l'Union régionale, fit un rapport précis et concis de la vie de la Fédération durant la période 1929-1931. Il eut à rappeler que l'Union régionale fête cette année ses

LA TROISIÈME JOURNÉE DES FÊTES de Notre-Dame de Brebières, à Albert

S.E. le cardinal Binet, archevêque de Besançon préside les cérémonies et le magnifique cortège



Vue intérieure de la basilique d'Albert (Photo J. de R.)

Dimanche prenait fin, à Albert, le triduum si brillamment inauguré vendredi par S. Em. le cardinal Liénart.

Ces trois journées de fêtes en l'honneur de Notre-Dame de Brebières et de la basilique restaurée ont été une magnifique démonstration de la foi vive que porte la Picardie à sa Vierge, de nouveau dressée sous son ciel.

Dimanche, surtout, la foule était immense et de nombreux services ferroviaires spéciaux déversaient, dès les premiers heures de la matinée, des milliers de fidèles venus de tous les points du diocèse d'Amiens.

La ville d'Albert s'était faite plus conquête que jamais pour accueillir dignement les visiteurs et honorer comme il convenait la statue miraculeuse qui solennellement, devait parcourir sur un char magnifique, trainé par deux paires de bœufs, toutes les rues de la cité.